



(une société en phase d'exploration)

.....
Rapport de gestion
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

OSISKO EXPLORATION LTÉE

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Ce rapport, préparé par la direction d'Osisko Exploration Ltée (« Osisko » ou la « Société »), présente une analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 incluant les notes comparatives et l'information de l'année précédente. Ce rapport, préparé en date du 21 février 2008, doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006, incluant les notes afférentes.

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et ont fait l'objet d'une vérification de la part des vérificateurs indépendants de la Société.

La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que les autres renseignements contenus dans ce rapport de gestion. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Nos vérificateurs indépendants, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., ont été mandatés pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Leur vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada et inclut le contrôle par sondages et d'autres procédures qui permettent aux vérificateurs d'exprimer une opinion afin de déterminer si les états financiers préparés par la direction sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider la direction, le conseil a nommé un comité de vérification formé de trois administrateurs indépendants et qui ne sont pas membres de la direction. Le comité rencontre les membres de la direction et les vérificateurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire leurs recommandations et de soumettre les états financiers au conseil d'administration pour que celui-ci examine et approuve leur envoi aux actionnaires. À la suite de la recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration a approuvé les états financiers de la Société.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés de ce document, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les futurs résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêts, des situations géologiques imprévues ou des données géologiques erronées, des risques environnementaux incluant des réglementations environnementales plus sévères, des conditions imprévues qui sont défavorables à l'extraction, des situations politiques défavorables, la capacité à relocaliser une partie des résidents de Malartic et des changements de réglementation et de politiques gouvernementales. Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document.

Faits saillants

- Augmentation de la ressource inférée à 8,4 millions d'onces d'or
- Poursuite intensive du programme d'exploration dans la région de Malartic avec plus de 182 000 mètres de forage
- Début de diverses études afin de compléter l'étude de faisabilité et l'étude d'impact environnementale prévues pour le deuxième semestre 2008
- Financements par équité totalisant 230,6 millions de dollars
- Migration de la Société vers la bourse de Toronto
- Renforcement de l'équipe de direction et du conseil d'administration
- Début du programme de relocalisation de Malartic
- Fractionnement des actions sur une base de 2 pour 1 au mois de juin

Affaires de la Société

Osisko Exploration Ltée, constituée en vertu de la Loi canadienne sur les Sociétés par actions, se spécialise dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières, dans le but de devenir un producteur aurifère intermédiaire. Les activités de la Société sont présentement orientées dans le nord du Québec, Canada, sous la bannière de son projet Canadian Malartic. La Société détient 230 km² de terrain dans la zone aurifère prolifique située dans la région de Malartic-Cadillac. Le Québec est reconnu comme l'un des endroits les plus avantageux au monde pour exercer des activités dans le secteur des minéraux, compte tenu de l'appui du gouvernement à l'industrie, son régime fiscal, sa stabilité politique, son infrastructure d'énergie électrique et la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée. Osisko possède aussi une participation dans un projet aurifère au Brésil.

La propriété Canadian Malartic constitue l'actif majeur de la Société avec sa ressource inférée de 8,4 millions d'onces d'or, établie selon les standards du Règlement 43-101 et divulguée en juillet 2007. La majorité des travaux d'exploration et de mise en valeur seront effectués sur cette propriété dans un avenir prévisible.

À la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, la Société possédait quatre autres propriétés actives dans son portefeuille, en plus de Canadian Malartic.

	Minerai	Nbre titres miniers / permis	Participation	Statut de la propriété	Travaux planifiés 2008
Canadian Malartic	Au	127	100%	Active	Forage et calcul de ressources
Cadillac	Au	241	100%	Active	Échantillonnage
East Amphi	Au	88	100%	Active	Échantillonnage
Malartic CHL	Au	10	Option 70%	Active	Forage
Castelo dos Sonhos	Au	9	Option 100%	Active	Partenariat

Les activités de la Société sont présentement centrées sur sa propriété phare, le projet Canadian Malartic, situé à Malartic, Québec. Au début du mois de juillet 2007, la Société a publié une estimation de la ressource inférée sur sa propriété, conformément au Règlement 43-101. Le rapport a été préparé par RSG Global Consulting Pty Ltd de Perth, Australie et a été déposé sur SEDAR le 17 août 2007.

M. Brett Gossage (MAusIMM) et M. David Slater (MAusIMM) de RSG Global sont des Personnes Qualifiées indépendantes, conformément au Règlement 43-101, et responsables de l'information présentée dans le rapport. RSG Global est une société-conseil internationale en géologie minière et d'exploration ayant développé son expertise dans le monde entier.

Les tableaux ci-dessous résument des estimations de ressources en utilisant deux seuils de coupure différents.

Estimation de la ressource inférée, teneur de coupure de 0,4 g/t Au

Méthode géostatistique	Tonnes métriques (t)	Teneur (Au g/t)	Au (Moz)
Krigeage ordinaire	286 200 000	0,92	8,43
Krigeage d'indicateurs multiples + Unité d'exploitation sélective	269 900 000	0,98	8,47
Krigeage d'indicateurs multiples	288 500 000	0,90	8,37
Inverse de la distance au carré	277 100 000	0,95	8,44

Estimation de la ressource inférée, teneur de coupure de 0,7 g/t Au

Méthode géostatistique	Tonnes métriques (t)	Teneur (Au g/t)	Au (Moz)
Krigeage ordinaire	135 600 000	1,35	5,87
Krigeage d'indicateurs multiples + Unité d'exploitation sélective	143 800 000	1,36	6,27
Krigeage d'indicateurs multiples	134 500 000	1,33	5,76
Inverse de la distance au carré	138 300 000	1,37	6,07

La nouvelle estimation a augmenté l'ampleur de la ressource inférée de presque 30%. L'augmentation est due à l'extension du gisement vers l'est ainsi qu'à la réduction du seuil de coupure à 0,4 g/t Au, ce dernier élément étant justifié par les chiffres obtenus lors d'études préliminaires, de comparaisons avec des gisements analogues présentement en exploitation et à la qualité grandissante de la base de données. Le gisement demeure ouvert au sud-est vers la Zone Gouldie. Il existe également un fort potentiel de minéralisations additionnelles dans la Zone Barnat Sud et dans les Zones Jeffrey et Shaft sur Malartic CHL ainsi que dans la zone Porphyre ouest sur la propriété d'East Amphi. Il est à noter que les programmes de forages en cours et futurs couvrent moins que 5 pour cent de la superficie totale des propriétés détenues dans le secteur de Malartic. Le produit du financement d'actions accréditatives de 25 millions \$, qui s'est clôturé le 12 juillet 2007, a permis de poursuivre les activités de forages et d'exploration.

Osisko effectue présentement un programme de forage de définition de 185 000 mètres sur la propriété Canadian Malartic dans le but de publier, au cours du second trimestre 2008, une estimation de ressources mesurées et indiquées sur la partie principale du gisement, conformément au Règlement 43-101.

Au cours de l'année 2007, 816 trous de sondage ont été exécutés pour un total de 182 238 mètres. La majorité des sondages ont été des sondages de définition visant à surclasser les ressources de la partie principale du gisement Canadian Malartic à une catégorie supérieure. D'autre part, quelque 12 308 mètres de sondage d'exploration ont été exécutés, principalement sur Malartic CHL, avec l'objectif de trouver de nouvelles zones minéralisées. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, un total de 1 111 sondages d'exploration et de définition a été complété sur la propriété Canadian Malartic pour un total de 261 286 mètres. De plus, un total de 32 trous de forage de stérilisation a été complété en 2007 dans la région du futur parc à résidus pour un total de 3 295 mètres. Une campagne de prospection a aussi été menée sur les propriétés Cadillac et East Amphi afin d'identifier de nouvelles zones minéralisées.

La Société a débuté aussi un travail de compilation géologique sur la propriété East Amphi, laquelle fut acquise en juin 2007 pour un montant en espèces de 2,45 millions \$ et l'émission de 1,109 million d'actions d'une valeur de 6,1 millions \$. Une campagne de forage de 3 700 mètres a débuté au cours du quatrième trimestre 2007 sur la Zone Porphyre Ouest. La Société se concentre sur des cibles à fort potentiel d'exploitation en vrac qui complèteront les ressources identifiées sur la propriété Canadian Malartic.

La Société continue d'ajouter des unités de forage afin de poursuivre un programme d'exploration intensif avec plus de 16 foreuses en opération sur Canadian Malartic. La Société prévoit une cadence mensuelle de forage de 20 000 mètres et les activités seront concentrées sur un programme de forage de définition du dépôt Canadian Malartic. Les forages d'exploration sont présentement situés sur l'extension sud-est du dépôt principal et sur la Zone Gouldie; les forages sur la Zone Porphyre Ouest et sur la Zone Barnat Sud sont prévus pour 2008.

La Société a été affectée par une demande accrue pour les services du laboratoire ce qui a occasionné des délais dans l'émission de résultats d'analyse. Des mesures ont été mises en place pour accélérer l'émission des résultats des analyses des échantillons de forage.

Le tableau suivant présente les dépenses et les investissements à ce jour sur les diverses propriétés :

(En milliers de dollars)	Canadian Malartic	East Amphi	Malartic CHL	Cadillac	Castelo dos Sonhos
Solde 31/12/05	1 354	-	-	-	405
Dépenses	11 090	-	40	244	242
Crédits d'impôt	(3 748)	-	(2)	(100)	-
Dépenses nettes – 2006	7 342	-	38	144	242
Solde 31/12/06	<u>8 696</u>	<u>≡</u>	<u>38</u>	<u>144</u>	<u>647</u>
Dépenses	32 274	8 535	927	318	218
Crédits d'impôt	(8 388)	(84)	(323)	(76)	-
Dépenses nettes – 2007	23 886	8 451	604	242	218
Solde 31/12/07	<u>32 582</u>	<u>8 451</u>	<u>642</u>	<u>386</u>	<u>865</u>

La Société bénéficie de la part du gouvernement du Québec d'un remboursement en espèces basé sur les dépenses éligibles pouvant atteindre 42,8 % de ces dépenses. Grâce à ce programme, la Société a pu bénéficier d'un montant de 8,9 millions \$ pour 2007 et de 3,9 millions \$ pour 2006.

Développement communautaire et programme de relocalisation de Malartic

Reconnaissant l'impact du programme d'exploration sur les résidents de la ville de Malartic et à la nécessité de relocaliser un secteur de la ville afin de construire le futur site minier, la Société a initié un programme de développement communautaire en début d'année 2006. Ce programme inclut une série de réunions de consultation publique et l'établissement d'un groupe de consultation communautaire (« GCC »). Le GCC est composé de représentants des résidents de Malartic, du conseil municipal et de la Société, et apporte un support dans la planification de la relocalisation d'environ 200 résidences et de cinq édifices institutionnels.

Pendant l'année 2007, le programme de relocalisation a progressé significativement à la suite des réalisations suivantes :

1. Sélection d'un nouveau secteur dans la ville de Malartic pour la relocalisation des résidents et institutions;
2. Acquisition de deux terrains dont la superficie couvre la majeure partie des besoins de relocalisation. La Société est à finaliser une entente pour l'achat d'un troisième terrain. Cette transaction devrait se finaliser pendant le premier trimestre 2008;
3. La Société a reçu l'approbation de 113 résidents pour l'assignation de lots dans le nouveau secteur. Des contrats formels seront signés avec les résidents pendant le premier trimestre 2008. La Société a également débuté les travaux d'une rue démonstratrice dans le nouveau secteur;
4. Lors du processus de consultation qui a eu lieu plus tôt cette année, plusieurs résidents ont exprimé le désir de vendre leur résidence. Conforme au programme de relocalisation, la Société a divulgué les modalités d'acquisition des maisons basées sur l'évaluation indépendante d'une tierce partie. La Société a fait des offres d'achat formelles au cours du quatrième trimestre aux résidents qui ont exprimé le désir de vendre et jusqu'à présent, 44 résidences ont été acquises et/ou une entente formelle a été signée.

Les résultats d'un sondage faisant partie de l'étude d'impact économique démontre qu'approximativement 89 % des répondants de Malartic supportent le projet.

Études techniques et achat d'équipements

Au cours de l'année, la Société a octroyé d'importants contrats pour la préparation de diverses études nécessaires pour l'achèvement des études de faisabilité et d'impacts environnementaux dont l'échéance est prévue au début du troisième trimestre 2008.

Les firmes de consultants impliquées dans le projet sont:

- | | |
|-------------------|---|
| BBA Inc. | <ul style="list-style-type: none">• Design de l'usine de traitement• Infrastructures de surface• Coordination de l'étude de faisabilité |
| Golder Associates | <ul style="list-style-type: none">• Parc à résidus minier• Gestion des eaux• Géotechnique |
| Genivar | <ul style="list-style-type: none">• Étude d'impact environnemental• Relocalisation des infrastructures résidentielles |

Ces consultants sont expérimentés dans les exploitations à forte cadence de basse teneur et sont très familiers avec les exploitations dans le nord du Québec.

La Société a aussi initié des pourparlers avec le Ministère de l'Environnement et autres agences gouvernementales québécoises pour le projet Canadian Malartic.

Du progrès a été réalisé avec les différents fournisseurs pour la sélection d'équipements ayant un long délai de livraison. Les conditions favorables prévalant dans le marché des métaux ont eu comme conséquence d'accroître la demande en équipements miniers. Les hausses des prix des métaux et des nouveaux projets en développement ont non seulement eu un effet sur le coût des projets, mais aussi sur les délais de livraison d'équipement. Afin d'assurer le développement accéléré du projet dans le but de bénéficier des présentes conditions favorables du marché, la Société a entrepris l'achat des éléments comportant de longs délais de livraison. Ces contrats incluent des clauses d'annulation dans l'éventualité que le projet ne soit pas mené à terme. À ce jour, la Société a fait des versements totalisant 20,8 millions \$ (2006 – 2,6 millions \$) et a des engagements sur ces contrats pour un montant de 32,3 millions \$.

Le conseil d'administration et la direction

Afin de guider la Société dans la transition de société d'exploration junior à société d'exploitation intermédiaire, Osisko a renforcé son conseil d'administration et l'équipe de direction au cours de la dernière année.

MM. André J. Douchane et Serge Vézina ont rejoint la Société en tant que membres du conseil d'administration. Ils ont une vaste expérience dans le développement de nouveaux projets, les exploitations minières à ciel ouvert, les permis et le développement durable. Leur expérience combinée de l'industrie minière complète l'entrepreneuriat, l'exploration et l'expertise financière du Conseil

La Société a aussi recruté un chef de la direction financière, un conseiller juridique et un groupe de quatre individus-clés qui forment le noyau du groupe de développement du projet aurifère Canadian Malartic. Ces individus ont un passé professionnel excellent dans la préparation d'études de faisabilité, le développement de projets, les exploitations minières à ciel ouvert et à basse teneur et le démarrage de mine.

À la fin de décembre, la Société employait 51 personnes. Vu que les activités de la Société progressent vers les étapes de construction et de développement du site minier, nous prévoyons que l'effectif augmentera substantiellement. Bien qu'il y ait des pressions significatives tant qu'à la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée reliée à la croissance du secteur minier, la Société croit qu'elle pourra attirer une main-d'œuvre qualifiée grâce à la localisation du projet, la durée de vie de la mine et l'exploitation de la mine à ciel ouvert.

Information financière

Le tableau qui suit résume les données financières sélectionnées de la Société pour les plus récents exercices :

Exercices terminés les 31 décembre (En milliers de dollars)	2007	2006	2005
Trésorerie ⁽¹⁾	182 078	12 895	4 269
Fonds de roulement	183 476	15 156	4 853
Actif total	264 394	31 581	6 963
Capitaux propres	252 538	28 039	6 642
Perte nette	(11 792)	(7 512)	(1 502)
Perte nette par action (\$/action) ⁽²⁾	(0,09)	(0,07)	(0,02)
Moyenne pondérée d'actions en circulation (en milliers)	131 740	105 531	69 612
Prix de l'action ⁽²⁾			
- Haut	7,24	5,54	0,82
- Bas	4,06	0,77	0,13
- Fermeture	5,90	5,54	0,77
Prix de l'or (moyen \$ US)	695	604	444
Cours de clôture (\$ US/\$ CAD)	0,991	1,065	1,163

(1) Inclus la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires et les placements mis en garantie.

(2) La perte nette par action et le prix de l'action ont été modifiées suite au fractionnement d'actions.

En 2007, la croissance de l'actif total et des capitaux propres est attribuable principalement à trois placements privés en actions qui ont permis d'amasser 230,6 millions \$ en espèces, et par l'acquisition de la propriété East Amphi pour 8,5 millions \$.

L'augmentation de la perte nette en 2007 est principalement attribuable à des salaires plus élevés et la rémunération à base d'actions suite à la hausse du nombre d'employés, des dépenses générales et administratives plus élevées suite à la mise en place des nouveaux bureaux administratifs, et à une perte de change de 3,3 millions \$ sur les dépôts garantissant la lettre de crédit sur les équipements à longs délais de livraison commandés à la fin 2006.

L'augmentation au niveau de la perte de 2006 comparativement à 2005 était principalement attribuable à des salaires plus élevés et à la rémunération à base d'actions.

Informations trimestrielles

Les informations financières trimestrielles sélectionnées pour les huit derniers trimestres sont les suivantes (en milliers de dollars, à l'exception des montants par action) :

	2007				2006			
	Q4	Q3	Q2	Q1	Q4	Q3	Q2	Q1
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie ⁽¹⁾	182 078	79 878	69 295	86 693	12 895	15 297	17 572	2 832
Fonds de roulement	183 476	83 799	64 806	89 250	15 156	14 148	17 164	3 211
Actif total	264 394	137 087	115 516	109 403	31 581	25 725	25 706	8 777
Capitaux propres	252 538	132 689	109 260	105 450	28 039	23 503	23 709	7 766
Perte nette	(1 827)	(5 372)	(3 887)	(706)	(5 032)	(694)	(790)	(996)
Perte nette par action ⁽²⁾	(0,01)	(0,04)	(0,03)	(0,01)	(0,04)	(0,01)	(0,01)	(0,01)
Moyenne pondérée d'actions en circulation (en milliers)	138 351	134 828	130 588	123 088	112 575	110 863	105 282	89 989
Prix de l'action ⁽²⁾								
Haut	7,24	6,30	6,62	6,67	5,54	3,57	2,20	1,87
Bas	4,70	4,06	4,95	4,67	2,50	2,00	1,52	0,76
Fermeture	5,90	5,45	5,50	5,14	5,54	2,90	2,05	1,75
Prix de l'or (moyen \$ US)	786	680	667	650	613	622	628	554
Cours de clôture (\$ US/\$ CAD)	0 ,9913	0 ,9948	1 ,0654	1 ,1546	1 ,1654	1 ,1177	1 ,1162	1 ,1680

(1) Inclus la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements temporaires et les placements mis en garantie.

(2) La perte nette par action et le prix de l'action ont été modifiées suite au fractionnement d'actions.

Les variations majeures au niveau de la trésorerie, du fonds de roulement, de l'actif total et des capitaux propres sont principalement attribuables aux placements par actions qui ont financé les investissements en exploration et les acquisitions d'équipements. Étant donné que la Société est en phase de développement, elle ne génère aucun revenu d'exploitation. Son seul revenu provient des intérêts générés sur ses liquidités.

Résultats du quatrième trimestre

Au cours du quatrième trimestre, la Société a continué son programme de forage intensif sur le projet Canadian Malartic avec plus de 71 540 mètres de forage.

(En milliers de dollars)	Trois mois terminé le 31 décembre 2007	Trois mois terminé le 31 décembre 2006
Salaires et avantages sociaux	1 469	846
Dépenses générales et administratives	568	169
Rémunération à base d'actions	649	3 547
Relations avec les investisseurs et développement corporatif	529	567
Amortissement des immobilisations corporelles	54	20
Perte avant éléments suivants	(3 269)	(5 149)
Revenus d'intérêts	1 412	136
Gain (perte) de change	30	(19)
Perte nette de la période	<u>(1 827)</u>	<u>(5 032)</u>

Au cours du quatrième trimestre, la Société a subi une perte de 1,8 million \$ (2006 – 5,0 millions \$). La perte est principalement attribuable à la hausse des salaires résultant de l'embauche de cadres supérieurs supplémentaires et de primes de rendement, à l'augmentation des dépenses générales et administratives en raison des droits supplémentaires d'inscription à la cote à la suite du passage de la Société à la Bourse TSX, et à un accroissement des dépenses de commercialisation. Les dépenses additionnelles ont été compensées par des revenus d'intérêts supplémentaires.

Au cours du quatrième trimestre, la Société a réalisé un placement privé de bons de souscription spéciaux pour un produit brut de 125,1 millions \$ (produit net de 118,1 millions \$). Les bons de souscription ont été convertis en une action ordinaire et un demi-bon de souscription le 28 décembre 2007. Un bon de souscription entier confère à son détenteur le droit d'acquérir une action ordinaire de la Société au prix de 7,90 \$ avant le 15 novembre 2009. De plus, la Société a reçu 2,2 millions \$ suivant la levée d'options et de bons de souscription.

La Société a investi 7,9 millions \$ en immobilisations corporelles principalement par le biais de paiements échelonnés pour des équipements à longs délais de livraison, et 11,7 millions \$ sur des propriétés minérales et des charges reportées.

Inscription sur la bourse de Toronto

Le 15 novembre 2007, les actions de la Société ont commencé à se transiger sur la bourse de Toronto. La migration de la Bourse de croissance vers la Bourse de Toronto reflète l'évolution de la Société et offre un plus grand accès au capital. La Bourse de Toronto est l'une des premières places boursières mondiale pour les titres miniers. Les actions de la Société se transigent aussi sur la Deutsche Boerse de Francfort en Allemagne.

Marché de l'or

Même si la Société est toujours en phase de développement, les conditions actuelles du marché de l'or ont un impact significatif sur la Société. La capacité d'accéder au capital est affectée par le marché de l'or et l'évaluation des réserves et des ressources sont basées sur le prix de l'or à long terme.

Depuis 2001, le prix de l'or connaît une augmentation progressive par rapport à ses niveaux les plus bas en 25 ans. Le tableau ci-dessous résume les conditions du marché de l'or (US\$ PM fix) :

	Haut	Bas	Moyen	Fermeture
2001	293	255	271	277
2002	349	278	310	347
2003	416	320	363	416
2004	454	375	409	436
2005	537	411	444	513
2006	725	525	604	632
2007	841	608	695	834

Au début 2008, l'or a continué son ascension vers un record de 925 \$ US. Depuis le début de l'année, l'or s'est transigé entre 847 \$ US et 925 \$ US. L'appréhension du marché demeure très favorable au marché de l'or principalement à cause des facteurs suivants :

- Tendence baissière de la devise américaine face aux autres devises;
- Augmentation du déficit et perspective d'inflation aux États-Unis;
- Augmentation de la demande pour l'or comme investissement refuge;
- Risques géopolitiques; et
- Production à la baisse.

Sommaire des résultats

La Société est actuellement en phase d'exploration et, en conséquence, ne génère aucun revenu sauf les revenus d'intérêts sur la trésorerie. Au cours de l'exercice, Osisko a subi une perte de 11,8 millions \$ (0,09 \$ par action) comparativement à 7,5 millions \$ (0,07 \$ par action) en 2006.

Le tableau suivant affiche le sommaire des résultats :

(En milliers de dollars)	2007	2006	Variation
Salaires et avantages sociaux	2 560	1 192	1 368
Dépenses générales et administratives	1 814	682	1 132
Rémunération à base d'actions	5 701	4 264	1 437
Relations avec les investisseurs et développement corporatif	1 975	1 686	289
Autres	119	54	65
Perte avant éléments suivants	(12 169)	(7 878)	(4 291)
Revenus d'intérêts	3 638	386	3 252
Perte de change	(3 261)	(20)	(3 241)
Perte nette de la période	<u>(11 792)</u>	<u>(7 512)</u>	<u>(4 280)</u>

L'augmentation des coûts au niveau des salaires et des avantages sociaux est attribuable à l'embauche de personnel additionnel pour soutenir la croissance de la Société, et aux paiements de primes de rendement. Les dépenses générales et administratives ont augmenté par rapport à l'année précédente, principalement à cause des dépenses de loyer des bureaux de la direction et des fournitures d'exploitation connexes. La hausse au niveau de la rémunération à base d'actions reflète les options supplémentaires octroyées aux nouveaux cadres de direction.

L'accroissement des revenus d'intérêts résulte de l'augmentation du montant de l'encaisse disponible suivant l'obtention de 230,6 millions \$ provenant de placements privés et l'obtention d'un montant additionnel de 4,6 millions \$ provenant de la levée d'options et de bons de souscription.

La perte de change est principalement attribuable à la conversion des certificats de placement garanti en dollars US déposés en nantissement pour obtenir une lettre de crédit sur les équipements à longs délais de livraison. Les investissements en certificats de placement garanti ont été effectués en avril 2007 à un taux de change moyen 1,1595 \$US/\$CA comparativement à un taux de 0,9881 \$ à la fin de l'exercice.

Flux de trésorerie et source de financement en capital

Étant donné que la Société ne génère pas de flux de trésorerie liés à l'exploitation, Osisko dépend des marchés de capitaux pour financer ses activités d'exploration, de développement et de gestion de l'entreprise. La Société maintient un programme actif de relations avec les investisseurs pour accéder aux marchés des capitaux en :

- i. faisant des présentations auprès d'actionnaires actuels et potentiels;

- ii. participant à des conférences sur les investissements miniers au niveau institutionnel et de détail;
- iii. diffusant des publicités dans les médias imprimés et électroniques; et
- iv. maintenant un site Web d'entreprise.

Au cours des deux dernières années, la Société a investi considérablement dans ses relations avec les investisseurs, notamment 2,0 millions \$ en 2007 et 1,7 million \$ en 2006. La Société est d'avis qu'un programme solide, des résultats d'exploration positifs et une conjoncture de marché favorable réduisent les coûts des capitaux.

Le tableau suivant résume les activités de financement des deux dernières années :

2007	No actions / unités	Prix (\$)	Produit brut (000 \$)	Produit net (000 \$)
Placement privé – Février 2007	14 000 000	5,75	80 500	74 935
Placement privé – Actions accréditatives – Juillet 2007	3 333 333	7,50	25 000	24 282
Placement privé – Bons de souscription spéciaux – Novembre 2007	19 250 000	6,50	125 125	118 131
Sous-total	36 583 333		230 625	217 348
Levée des bons de souscription	6 895 318	0,59	4 097	4 097
Levée d'options	1 687 900	0,27	463	463
Total	45 166 551		235 185	221 908
2006				
Placement privé – Avril 2006	1 200 000	0,90	1 080	1 080
Placement privé – Mai 2006	9 850 000	1,625	16 006	14 596
Placement privé – Novembre 2006	2 000 000	2,75	5 500	5 426
Sous-total	13 050 000		22 586	21 102
Levée des bons de souscription	10 541 872	0,25	2 611	2 611
Levée d'options	1 595 600	0,17	269	269
Total	25 187 472		25 466	23 982

Les fonds disponibles et le produit du placement privé sont suffisants pour permettre à la Société de faire face à ses engagements continus envers le programme d'exploration et les études de faisabilité, et de répondre à ses obligations découlant du contrat d'acquisition d'immobilisations à longs délais de livraison. Cependant, la Société devra obtenir des fonds supplémentaires par l'émission d'actions ou par un emprunt, au besoin, pour mener à bien le développement du projet.

Le 4 juin 2007, le conseil d'administration a approuvé un fractionnement de ses actions ordinaires à raison de 2 pour 1 sous forme de dividende. Le dividende a été émis le 21 juin 2007.

Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Le manque à gagner dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se chiffrait à 3,2 millions \$ comparativement à 4,9 millions \$ en 2006. Ce manque à gagner est principalement attribuable aux dépenses administratives de la Société compensées par les investissements générés sur les ressources de trésorerie.

Activités d'investissement

(En milliers de dollars)	2007	2006
Placements temporaires	47 987	7 013
Placements mis en garantie	22 231	-
Immobilisations corporelles	21 734	3 382
Propriétés minières et frais reportés, net des crédits d'impôts et des droits miniers	25 711	7 493
	117 663	17 888

Au cours de l'exercice, la Société a investi 21,7 millions \$ (2006 – 3,4 millions \$) en immobilisations corporelles. La majeure partie de cette dépense représente des dépôts de 18,1 millions \$ (2006 – 2,6 millions \$) sur des équipements de transformation à longs délais de livraison. Par ailleurs, la Société a fait l'acquisition d'une usine de transformation existante et d'immeubles connexes situés à Malartic, pour la somme de 1,9 million \$. Après la fin de l'exercice, la Société a conclu un contrat pour vendre certains équipements en surplus obtenus dans le cadre de cette acquisition, pour la somme de 1,4 million \$.

La Société a aussi investi 25,7 millions \$ (net des incitatifs fiscaux de 8,9 millions \$) sur ses projets, principalement à Malartic. Le niveau de dépenses plus élevé est attribuable à un programme de forage agressif et au commencement de diverses études nécessaires pour compléter l'étude de faisabilité en 2008.

Au 31 décembre 2007, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements temporaires et les placements mis en garantie de la Société s'élevaient à 182,1 millions \$ (2006 – 12,9 millions \$) et sont résumés ci-dessous:

(En milliers de dollars)	2007	2006
Trésorerie et équivalents de trésorerie	108 133	5 882
Placements temporaires	55 000	7 013
Placements mis en garantie		
Court terme	17 592	-
Long terme	1 353	-
	<u>182 078</u>	<u>12 895</u>

Les placements mis en garantie représentent des certificats de placement garanti en dollars US et ont été déposés en nantissement contre la lettre de crédit garantissant l'achat d'équipements à longs délais de livraison. Les placements temporaires représentent des liquidités sous forme de certificats de placement garanti émis par une importante banque canadienne et ayant un terme de plus de 90 jours jusqu'à échéance. La Société ne dispose d'aucun effet de commerce garanti par des actifs dans une institution financière.

Opérations entre apparentés

La Société a effectué des transactions avec des apparentés dans le cours normal des affaires. Les transactions sont décrites à la note 14 des états financiers dont en voici les plus importantes:

- i. paiement d'une dépense de loyer à une société contrôlée par un dirigeant: 131 000 \$ (2006 – 55 000 \$);
- ii. frais légaux payés à un cabinet d'avocats dont un associé était un administrateur 117 000 \$;
- iii. dépense de loyer (24 000 \$) et coût d'acquisition d'équipements refacturés (145 000 \$) par rapport au partage d'un bureau avec un actionnaire important; et
- iv. souscription, de la part de certains administrateurs et dirigeants, à 432 101 actions accréditives pour une contrepartie en espèces de 3 241 000 \$ lors du placement privé de juillet 2007. Les termes sont exactement les mêmes que pour les non-apparentés.

Perspectives pour 2008

La Société poursuivra de façon intensive l'avancement du projet Canadian Malartic en :

- i. complétant le programme de forage de définition afin de fournir des données pour l'estimation d'une ressource mesurée et indiquée;
- ii. complétant l'étude de faisabilité et l'étude d'impact environnemental du projet;
- iii. poursuivant la relocalisation du secteur sud de la ville de Malartic;
- iv. déposant des demandes de permis pour le projet;
- v. s'engageant à acheter des équipements;
- vi. obtenant les fonds nécessaires pour financer le développement du projet.

Par ailleurs, la Société entreprendra des programmes d'exploration régionaux en complément au projet Canadian Malartic.

Estimations comptables cruciales

Les états financiers consolidés annuels de la Société ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. La Société a subi des pertes depuis sa création, et la continuité de l'entreprise est tributaire de sa capacité à développer une exploitation minière rentable et à continuer de lever les capitaux dont elle a besoin pour ce faire. Pour obtenir ces capitaux, la Société a eu recours à l'émission d'actions ordinaires et autres titres de capitaux propres.

Les estimations comptables utilisées pour la préparation des états financiers consolidés annuels comprennent la détermination de la durée de vie utile des immobilisations corporelles aux fins des calculs d'amortissement, l'évaluation des propriétés minières, l'établissement des impôts futurs et l'évaluation de la rémunération à base d'actions et des bons de souscription. Ces estimations reposent dans une large mesure sur le jugement et sont, ou pourraient être, influencées par des facteurs importants sur lesquels la Société n'exerce aucun contrôle.

La possibilité de récupération par la Société de la valeur inscrite des propriétés minières et des frais reportés connexes se fonde sur la conjoncture du marché des métaux, les ressources minérales liées aux propriétés minières et les coûts futurs éventuels liés à la réalisation ultime par l'entremise d'une exploitation minière ou de la vente. La Société a pour pratique de capitaliser la totalité des coûts d'acquisition, d'exploration et de mise en valeur des propriétés minières jusqu'à la date à laquelle ils sont mis en production, vendus ou abandonnés. Dans le cas d'une mise en production commerciale, les coûts ainsi capitalisés sont amortis selon la méthode de l'amortissement proportionnel à l'utilisation. Dans le cas de l'abandon d'un projet ou d'une propriété minière, les coûts capitalisés sont alors radiés. Sur une base continue, la Société évalue chaque propriété et chaque projet en fonction des résultats obtenus afin de déterminer la nature de l'exploration, les autres évaluations et les travaux de mise en valeur à réaliser. S'il est peu probable que les travaux puissent être réalisés moins de trois ans suivant la fin des activités en cours sur une propriété ou un projet, les coûts reportés liés à cette propriété ou à ce projet sont soit radiés, soit ramenés à la valeur recouvrable estimative, à moins qu'il n'existe des éléments probants permettant de croire qu'une provision pour moins-value ne soit pas nécessaire. Les montants associés aux propriétés minières et aux coûts d'évaluation des propriétés minières représentent les coûts engagés à ce jour, déduction faite des moins-values, le cas échéant, et ne sont pas représentatifs des valeurs réelles actuelles ni des valeurs futures.

Parmi les facteurs qui peuvent influencer la rémunération à base d'actions, notons les estimations des dates auxquelles les options et les bons de souscription pourraient être exercés et de la volatilité du cours de l'action. La date d'exercice des options ne dépend pas de la Société, mais bien d'une variété de facteurs dont le cours des actions de la Société et les objectifs financiers des porteurs de ces options. La Société utilise des données historiques pour déterminer la volatilité, conformément au modèle Black-Scholes. Cependant la volatilité future demeure incertaine, et le modèle a ses limites.

Nouvelles normes comptables

i) Normes comptables nouvellement adoptées

En date du 1^{er} janvier 2007, la société a adopté quatre nouvelles normes comptables publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») portant sur les modifications comptables, les instruments financiers, le résultat étendu et les couvertures. Les nouvelles normes de l'ICCA sont les suivantes :

Chapitre 1506, Modifications comptables

Ce chapitre établit les critères de changement de méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. En particulier, ce chapitre permet des changements volontaires de conventions comptables seulement s'ils ont pour résultat que les états financiers fournissent des informations fiables et plus pertinentes. De plus, ce chapitre exige de présenter le fait qu'une entité n'a pas appliqué une nouvelle source première de PCGR publiée mais non encore entrée en vigueur. Ces informations sont divulguées ci-dessous. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucun effet sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

Chapitre 3855, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Ce chapitre établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre parties liées. L'évaluation effectuée au cours de périodes postérieures dépend de la classification de l'instrument financier : détenu à des fins de transaction, disponible à la vente, détenu jusqu'à échéance, prêts et créances, ou autres passifs.

Les actifs et les passifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction doivent être évalués à la juste valeur, en comptabilisant les gains et les pertes dans le bénéfice net.

Les actifs financiers classés comme étant détenus jusqu'à échéance, les prêts et créances et les passifs financiers, autres que ceux détenus à des fins de transaction, doivent être évalués au coût après amortissement, à l'aide de la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers disponibles à la vente doivent être évalués à la juste valeur, en comptabilisant les gains et les pertes latents dans les « Autres éléments du résultat étendu ». Les placements dans des instruments de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif doivent être évalués au coût.

Suivant l'adoption de ce chapitre, la société a effectué les classements suivants :

- La *trésorerie* est classée dans les actifs détenus à des fins de transaction;
- Les *placements temporaires*, les *placements mis en garantie*, le *dépôt de garantie* et les *comptes débiteurs* sont classés à titre de prêts et créances. Les *placements temporaires* et les *placements mis en garantie* représentent des investissements en certificats de placement garanti;
- Les *comptes créditeurs et frais courus* sont classés comme autres passifs financiers.

Chapitre 1530, *Résultat étendu*

Ce chapitre établit des normes d'information et de présentation concernant le résultat étendu, défini comme la variation des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements sans rapport avec les propriétaires. Les autres éléments du résultat étendu concernent les postes comptabilisés dans le résultat étendu, mais exclus du résultat net.

Tel qu'il est présenté, le classement des instruments financiers de la société au 1^{er} janvier 2007, de même que les modifications apportées jusqu'au 31 décembre 2007, n'a permis d'identifier aucun gain ni aucune perte nécessitant une présentation distincte des « Autres éléments du résultat étendu ». L'application de ces nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les capitaux propres en date du 1^{er} janvier 2007 ni sur l'évaluation subséquente des capitaux propres.

Chapitre 3865, *Couvertures*

Ce chapitre établit les normes d'application de la comptabilité de couverture. Présentement, la société ne possède aucune couverture et, par conséquent, cette norme n'a aucune incidence sur les états financiers consolidés.

(ii) Nouvelles normes comptables publiées mais non encore appliquées

Chapitre 1400, *Normes générales de présentation des états financiers*

En juin 2007, l'ICCA a modifié le chapitre 1400 afin d'inclure des exigences visant l'évaluation et la communication de la capacité de l'entité à poursuivre ses activités et de communiquer toutes incertitudes significatives susceptibles de jeter un doute sur sa capacité de poursuivre ses activités de façon continue. Cette nouvelle exigence entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2008. La société a déjà procédé à une évaluation et présente l'information de façon adéquate.

Chapitre 1535, *Informations à fournir concernant le capital*

Le 1^{er} décembre 2006, l'ICCA a publié cette nouvelle norme comptable qui sera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2008. Le chapitre 1535 définit les exigences à l'égard des informations à fournir qui permettront aux usagers d'états financiers d'une entité d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital tels que les informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; les données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital; le fait qu'elle se soit conformée à des exigences en matière de capital et, si elle ne s'y est pas conformée, les conséquences de cette non-conformité.

Chapitre 3862, *Instruments financiers – informations à fournir*

Chapitre 3863, *Instruments financiers – présentation*

Ces chapitres remplaceront le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », révisant et augmentant les obligations d'information à fournir tout en reportant ses obligations de présentation. Ces nouveaux chapitres accorderont plus d'importance aux informations à fournir sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi qu'à la façon dont l'entité gère ces risques. La date d'application obligatoire s'applique aux exercices et aux périodes intermédiaires des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. La société commencera à appliquer ces chapitres à compter du 1^{er} janvier 2008. Il n'est pas prévu que l'adoption de ces nouvelles normes comptables aura une incidence sur les montants présentés aux états financiers consolidés de la société, car elles concernent principalement la présentation.

Données sur les actions en circulation

Structure du capital au 21 février 2008

Actions ordinaires émises et en circulation : **160 423 193**

Bons de souscription en circulation : **17 380 000**

Date d'expiration	Nombre	Prix d'exercice
		\$
Avril 2008	600 000	1,18
Août 2008	735 000	5,75
Novembre 2008	2 000 000	4,25
Mai 2009	4 420 000	2,00
Novembre 2009	9 625 000	7,90
	<u>17 380 000</u>	

Options en circulation: **9 417 100**

Date d'expiration	Nombre	Prix d'exercice
		\$
Mai 2008	754 000	0,16
Juillet 2008	120 000	2,125
Septembre 2008	800 000	0,16
Décembre 2008	800 000	0,16
Mars 2009	550 000	1,60
Septembre 2009	200 000	0,10
Novembre 2009	2 198 100	3,125
Mai 2010	70 000	5,325
Juillet 2010	600 000	5,50
Septembre 2010	600 000	5,46
Mai 2012	1 000 000	5,325
Septembre 2012	1 725 000	5,46
	<u>9 417 100</u>	

Les actions de la Société se transigent sur la Bourse de Toronto (symbole OSK) et sur la Deutsche Boerse de Francfort en Allemagne (symbole EWX).

Risques et incertitudes

La Société est une entreprise d'exploration et de mise en valeur de ressources minérales qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont ceux liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, l'existence de réserves pouvant être exploitées de manière rentable, et la capacité de la Société à obtenir le financement exigé pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future ou à en tirer les produits de disposition d'exploitation. Un placement dans les actions ordinaires de la Société est de nature très spéculative et est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Avant d'investir dans les actions ordinaires de la Société, un investisseur devrait sopeser soigneusement les risques décrits ci-dessous et les autres renseignements communiqués aux organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. Si un ou plusieurs des risques décrits ci-dessous se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société et les investisseurs pourraient perdre une partie appréciable de leur investissement.

L'énoncé qui suit revoit un nombre important de risques qui, selon la direction, pourraient affecter les opérations de la Société. D'autres risques, non compris dans cette liste, peuvent ou pourraient éventuellement se manifester dans le secteur d'activité de la Société.

Risque financier

La Société est encore au stade de l'exploration et de la mise en valeur et n'a pas d'historique de rentabilité. La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés contiennent des réserves aurifères qui peuvent être exploitées de façon économique et il n'y a aucune assurance que les exploitations futures de la Société seront rentables. Si les travaux en cours d'exploration et de mise en valeur obtiennent du succès, des fonds additionnels pourront être requis pour financer des travaux d'exploration ou de mise en valeur additionnels dans le but de définir un gisement économique ou pour mettre un tel gisement en production. La source de fonds futurs disponibles à la Société est l'émission de capital-action additionnel ou l'emprunt de fonds. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société. De plus, même si un tel financement était complété avec succès, il n'existe aucune assurance à l'effet qu'il sera obtenu moyennant des modalités favorables à la compagnie, ou qu'il lui fournira des fonds suffisants pour atteindre ses objectifs, ce qui pourrait affecter défavorablement les activités de la Société et sa situation financière.

Risque inhérent à la conjoncture de l'industrie

L'exploration et la mise en valeur de ressources minières est une activité extrêmement concurrentielle et comporte un degré de risque élevé. La Société doit livrer concurrence à un certain nombre d'autres entreprises qui possèdent des ressources techniques et financières plus importantes. De nombreux risques sont en jeu, que même la combinaison d'expérience, de connaissances et d'évaluation prudente pourrait ne pas arriver à contrer. La plupart des programmes d'exploration ne donnent pas lieu à une découverte de minéralisation importante et qui plus est, une minéralisation découverte n'offre peut-être pas une quantité ou une teneur suffisante pour permettre une extraction rentable. La rentabilité commerciale de l'exploitation d'un gisement découvert dépend d'une série de facteurs comme l'infrastructure, le prix des biens, les coûts de l'énergie, l'inflation, les taux d'intérêt, les conditions du marché financier, les possibilités de poursuite, la disponibilité d'une main-d'oeuvre qualifiée et la réglementation gouvernementale relativement, en particulier, aux prix, aux taxes, aux redevances, à l'aménagement du territoire, à la participation gouvernementale au projet minier, aux droits d'importation et d'exportation. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement minéralisé important, aucune assurance ne peut être fournie quant à la quantité, à la qualité, à l'importance ou à la teneur des minéraux découverts sur une propriété d'exploration de la Société, et qui justifieraient l'exploitation commerciale ou encore la mise en production de l'un ou l'autre des biens d'exploration de la Société.

Risques inhérents à la collectivité de Malartic

Le principal actif de la Société, le gisement aurifère Canadian Malartic, jouxte la collectivité de Malartic. La mise en production à ciel ouvert du gisement exigera non seulement le soutien et la collaboration du conseil municipal et des résidents de Malartic, mais nécessitera également la relocalisation d'une partie de la ville. Même si la Société a pris toutes les mesures voulues pour s'assurer du soutien majoritaire de la population à l'égard du projet, il n'y a aucune garantie que la Société pourra conclure le contrat social nécessaire pour mettre le gisement en production commerciale.

Risque lié à la réglementation gouvernementale

Les activités de la compagnie doivent être en conformité avec diverses lois et processus d'examen qui portent sur l'obtention de permis et l'autorisation des opérations minières dans son ensemble. La Société croit qu'elle est en conformité avec les aspects importants de la loi. Un changement de la législation pourrait, cependant, avoir un effet néfaste sur les opérations de la Société.

Risque environnemental

Tous les aspects des activités de la Société sont assujettis à la réglementation fédérale, provinciale et municipale sur l'environnement sur les divers territoires où la Société exerce ses activités. Ces mesures réglementaires disposent, entre autres, du respect de normes de qualité de l'air et de l'eau, de normes d'utilisation du territoire et de remise en état des terres. Elles établissent aussi des limites relativement à la production, au transport, à l'entreposage et à l'élimination de déchets solides, liquides et dangereux. Les lois environnementales évoluent dans un sens où, sur certains territoires, des normes et une mise en application plus strictes sont adoptées et s'accompagnent d'amendes plus élevées dans le cas d'une infraction. Ces lois disposent également de plus en plus d'évaluations environnementales plus rigoureuses de projets envisagés et il en découle un degré de responsabilité accrue pour les entreprises et leurs dirigeants, leurs administrateurs et leurs employés. Aucune certitude n'existe en ce qui a trait aux futurs changements de la réglementation environnementale et à la possibilité, le cas échéant, qu'ils auront des effets néfastes sur les activités de la Société. Des risques environnementaux peuvent être présents sur les biens de la Société sans que la direction en ait actuellement connaissance, ces dangers pour l'environnement ayant pu être causés par les anciens propriétaires ou exploitants.

L'inobservance des lois, des règlements et des exigences de permis en vigueur peut donner lieu à des mesures d'exécution de la loi, y compris des ordonnances émises par un organisme de réglementation ou une instance judiciaire, ce qui pourrait entraîner la cessation des activités de la Société ou leur réduction. Cela peut aussi donner lieu à des mesures correctives exigeant des dépenses en immobilisations, l'installation d'équipement additionnel, ou d'autres mesures correctives. Des parties qui exercent des activités minières, d'exploration ou de mise en valeur de propriétés minières peuvent être tenues de dédommager les groupes ou les personnes ayant subi une perte ou des dommages découlant de ces activités ou se voir imposer des amendes civiles ou pénales pour des infractions aux lois ou à la réglementation en vigueur.

Dans le but de réduire les risques environnementaux inhérents à ses activités d'exploration, la Société a adopté une politique visant à impartir toutes les activités d'exploration à des firmes indépendantes externes. Celles-ci gèrent tous les aspects des programmes d'exploration au nom de la Société et en vertu des contrats qui les lient à la Société, elles assument la responsabilité de toutes les questions relatives à l'environnement et à l'utilisation du territoire.

Risque relatif à l'assurance

L'assurance de la Société ne la protégera pas contre tous les risques possibles liés aux activités d'une société minière. Qui plus est, en règle générale, l'assurance contre les risques comme la pollution de l'environnement ou d'autres dangers découlant de la production n'est pas offerte à des conditions acceptables à la Société ou aux autres sociétés qui oeuvrent dans l'industrie minière. La Société peut faire l'objet de poursuite en responsabilité civile advenant la pollution ou d'autres dangers et pour lesquels elle n'a pas d'assurance ou pour lesquels la Société a décidé de ne pas s'assurer en raison des primes très élevées. Les pertes relatives à ces incidents peuvent entraîner des coûts importants pour la Société et ceux-ci pourraient avoir un effet négatif important sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Risque quant au caractère incertain du titre

Même si la Société a obtenu des avis juridiques sur la validité des titres qu'elle possède et qu'elle a pris toutes les mesures possibles pour garantir la validité juridique des titres de biens détenus, y compris le dépôt des documents exigés et le paiement de redevances aux instances réglementaires locales, rien ne garantit que le titre de l'un ou l'autre des biens de la Société ne fera pas l'objet d'une contestation. À l'insu de la Société, une tierce partie peut avoir des titres miniers valides sur une partie des propriétés que détient la Société.

Risque relatif aux conflits d'intérêts

Certains administrateurs et dirigeants de la Société peuvent aussi agir à titre d'administrateurs et de dirigeants d'autres entreprises des secteurs public et privé et consacrer une partie de leur temps à la gestion de leurs intérêts dans d'autres entreprises. De même, certains administrateurs et dirigeants de la Société peuvent agir également comme administrateurs d'autres sociétés oeuvrant dans l'exploration et la mise en valeur minières. Il s'ensuit que des conflits d'intérêts sont possibles à plus d'un niveau.

Dans la mesure où d'autres sociétés peuvent prendre part à des projets de coentreprise avec la Société ou conclure une transaction d'affaires avec la Société, ces administrateurs et ces dirigeants peuvent se trouver en situation de conflit d'intérêts advenant la négociation et la conclusion d'une entente portant sur l'ampleur de la participation de l'une et l'autre partie. Les lois canadiennes et la politique de la Société exigent que les administrateurs et les dirigeants de la Société agissent en toute honnêteté, de bonne foi, et au mieux des intérêts de la Société et de ses actionnaires. Advenant un conflit d'intérêts, nos administrateurs et nos dirigeants peuvent toutefois avoir à respecter les mêmes règles éthiques à l'égard d'une autre entreprise et il leur faudra alors trouver un juste équilibre entre les obligations et les responsabilités dans les gestes posés, se déclarer en conflit d'intérêts ou s'abstenir de voter sur une question pouvant les mettre en situation de conflit d'intérêts. À toutes fins utiles, il n'y a aucune garantie que les intérêts de la Société primeront toujours.

Mesures de contrôle de la divulgation

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et procédures de communication de l'information, de même que du respect de la politique de communication de l'information adoptée par la Société. La politique de communication de l'information exige de tous les employés qu'ils informent un membre de la haute direction de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que ces derniers puissent évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer l'opportunité d'une divulgation publique. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément à l'instrument multilatéral 52-109 émis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Au 31 décembre 2007, ils ont conclu que la conception et la mise en oeuvre des contrôles et des procédures de communication de l'information sont efficaces et fournissent l'assurance raisonnable que l'information importante relative au présent rapport de gestion, aux états financiers consolidés intermédiaires et à d'autres communications est communiquée à la direction en temps opportun.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont également responsables de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »). La question fondamentale est de faire en sorte que toutes les opérations soient efficacement approuvées, documentées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaire à la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisées puissent être décelées. La taille relativement restreinte de la Société fait en sorte que son processus d'identification et d'approbation est relativement efficace, et la Société a mis au point un processus d'évaluation du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Dans la mesure du possible, compte tenu de la taille restreinte de la Société, les procédures de contrôle interne prévoient la séparation des fonctions liées à la réception, à l'approbation, au codage et au traitement des factures, à l'enregistrement des opérations dans les différents comptes et à l'émission des chèques et au transfert d'argent. Par ailleurs, tous les paiements doivent être contresignés.

La Société a implanté un nouveau logiciel comptable en 2007. Le système antérieur était inadéquat pour la croissance dans les activités de la Société.

Au 31 décembre 2007, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu qu'il n'existait aucune faiblesse matérielle au plan de la conception du CIIF.

Information additionnelle et divulgation continue

La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle sur le site internet de SEDAR (www.sedar.com) ainsi que sur son site internet à www.osisko.com.

(signé) Sean Roosen

Sean Roosen
Président et Chef de la direction

Le 21 février 2008

(signé) Bryan A. Coates

Bryan A. Coates
Vice Président, Finances et Chef de la direction
financière